Des moyens pour la santé et le social, pas pour les Rafales !

De l'argent pour la Sécu, pas pour les obus !

Depuis des années, dans le public comme dans le privé, de la petite enfance aux maisons de retraite, la santé, l'action sociale et le médico-social, subissent de plein fouet les restrictions budgétaires : salaires inférieurs au SMIC alors que les prix s'envolent, dégradation des conditions de travail, services saturés, sous-effectifs partout, fermetures de services, de structures entières, médicaments et actes de soins déremboursés, etc.

Chaque année, lors de la Loi de Finance et la Loi de Finance de la Sécurité Sociale, le parlement vote des budgets qui ne permettent même pas de maintenir l'existant, encore moins de faire face aux besoins nouveaux liés à l'accroissement de la population. Les patient-e-s, les usager-e-s et les travailleuses et travailleurs de la Santé et de l'Action Sociale sont les variables d'ajustement de ces lois de finances austéritaires.

Partout on ne peut que constater l'état des dégâts causés par ces restrictions budgétaires :

Petite Enfance :

Selon les chiffres publiés le 7 juillet 2026 par l'Institut national de la statistique, le taux de mortalité infantile a grimpé à 4,1 pour 1 000 naissances en 2024. Cette dégradation, due principalement à des décès de bébés au cours de leurs 27 premiers jours, fait rétrograder la France de la 3ème en 2010 à la 23ème place des 27 pays de l'Union européenne aujourd'hui.

Voilà la conséquence de la fermeture massive des maternités de proximité et la baisse du suivi par les centres de Protection maternelle et infantile, qui suivent deux fois moins d'enfants qu'en 1996 !

Protection de l'enfance :

Cet été, une nouvelle loi sur la protection de l'enfance a été adoptée… mais sans aborder la question essentielle qui est celle des moyens ! Rien sur l'état d'insuffisance des secteurs médico-sociaux, de la protection de l'enfance, du soin comme de la psychiatrie qui concoure à une absence de protection, de fait, de milliers d'enfants !

Et pourtant, selon les chiffres officiels, en 2024, 3.300 enfants en danger - car maltraités par leurs parents, par exemple – étaient en attente d'être placés faute de moyens. Et il faut ajouter que selon une étude du Syndicat de la Magistrature, 77% des juges des enfants interrogés ont déjà dû renoncer à prendre des décisions de placement d'enfants en danger dans leur famille en raison d'une absence de place ou de structure adaptée à leur accueil.

Dans le Doubs, nous avons subi la quasi-suppression des contrats jeunes majeurs pour les enfants accompagnés par l'aide sociale à l'enfance, une baisse des financements et des postes pour la prévention spécialisée, la fermeture du SIAMB (seul service d'insertion spécifique pour les jeunes) à Besançon et Montbéliard, etc. Et c'est maintenant des baisses des financements et suppressions de poste pour les équipes mobiles intervenant dans les quartiers populaire !

Hôpitaux :

Pendant la crise du Covid, tout le monde applaudissait le personnel soignant. Six ans plus tard, la situation n'a fait qu'empirer. Une épidémie de grippe, la canicule, et les urgences sont saturées, avec de plus en plus souvent, plus de dix voire 20 heures d'attente avant d'être pris en charge.

En psychiatrie, depuis 40 ans, quels que soient les budgets votés, l'assèchement du financement est organisé. Ainsi, entre 2012 et 2018, l'augmentation de la dotation annuelle de fonctionnement des hôpitaux psychiatriques a été de seulement 0,8 % pour un ONDAM (objectif national des dépenses de l'assurance maladie) de 2,3 à 3 %.

Handicap

Il y a deux ans, 24 000 élèves en situation de handicap ne pouvaient trouver de places dans les établissements sociaux et médico-sociaux malgré une notification MDPH (Maison Départementale des Personne Handicapée) en ce sens. Aujourd'hui, ils sont 30 000 dans cette situation, 28 000 sont scolarisés en milieu ordinaire et en 2 000 non scolarisés… Et que dire des milliers d'élèves qui n'ont aucun accompagnement par un AESH (Accompagnant d'Élèves en Situation de Handicap) alors qu'ils bénéficient d'une notification pour cela (50 000 enfants handicapés sans accompagnants à la rentrée 2025) ?

EHPAD et Maisons de retraite

Cet été, la Résidence Granvelle, propriété du groupe DomusVi, s'est retrouvée à la une de la presse la semaine dernière pour avoir laissé ses résidents toute une nuit sans aucun agent sur site. Cet « incident» est le résultat de plusieurs années de gestion hasardeuse et indigne d'une résidence pour personnes âgées : hygiène des résidents non assurée, sous-effectif permanent, alertes via le logiciel interne concernant la propreté des locaux (y compris dans le réfectoire), manque de matériel de base (gants, alèses jugées « trop chères »), manque de crèmes cutanées, nourriture sévèrement rationnée comme pour les collations ou le jus de fruit coupé à l'eau, pas de glace l'été, 1 salarié-e pour 30 résident-e-s en début d'après-midi, etc.

Ce n'est pas la première que des scandales éclaboussent des EHPAD appartenant actionnaires de KORIAN, ORPEA et autres DomusVi, qui s'enrichissent au détriment des personnes âgées et des salarié-e-s !

A ces quelques exemples on pourrait en ajouter tant d'autres ! Fin août, l'UNICEF recensait 2 355 enfants à la rue en France, dont 514 de moins de trois ans. C'est 9 % de plus que l'année dernière, et 42 % de plus qu'en 2022, lorsque le gouvernement faisait semblant de se donner comme objectif « zéro enfant à la rue » ! Ou encore des villes qui suppriment, comme à Belfort, le service d'aide et de soin à domicile du CCAS, ou les financements de la MJC des Clairs Soleils à Besançon.

Où est passé l'argent de la journée de solidarité ?

Après la canicule de 2003, le gouvernement a imposé à tous les salarié·e·s une journée de travail gratuite dite « journée de solidarité » envers les personnes âgées. À ce jour, 63 milliards d'euros ont été collectés. C'est bien plus qu'il ne serait nécessaire pour équiper en climatisation tous les hôpitaux et tous les EHPAD du pays. Pourtant 23 ans après la catastrophe de 2003, la situation sanitaire des hôpitaux et EHPAD, est plus catastrophique que jamais.

Et dans le même temps, un « pognon de dingue » va vers les grandes fortunes et à l'arsenal de guerre. Le premier poste budgétaire de l'État est celui de l'aide aux entreprises avec 211 milliards d'euros. Le budget de l'Armée, lui, est passé de 32 milliards d'euros à 54 milliards d'euros depuis 2017 et la loi de programmation militaire prévoit de le porter à 68 milliards d'ici 2030 et ce sont en tout 6 milliards qui ont été pris à la sécurité sociale (4 milliards au mois de décembre 2025 et 2 milliards au mois de mai 2026) pour renforcer le budget de la guerre et du militarisme.

Aujourd'hui, 15 septembre, nous, travailleuses et travailleurs de la santé, du social et du médico-social, sommes en grève et dans la rue pour exiger les moyens nécessaires pour assurer nos missions. Nous savons qu'une seule journée de suffira pas pour faire reculer le gouvernement. Nous serons donc à nouveau en grève le 29 septembre, avec l'ensemble des salarié.e.s des services publics.

Manifestation du 29 septembre à Besançon : 13 h 30 Place de la Révolution